

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

3^e séance, 20^e année

Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 26 septembre 2017 à 19 h, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, **sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.**

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Madame Dominique Cormier, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Madame Emanuelle Fréchette, commissaire-parent
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membre du conseil des commissaires absent :

Monsieur Dany Bellemare, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance ordinaire du conseil des commissaires du 26 septembre 2017 ouverte à 19 h 09.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

Procès-verbal du conseil des commissaires

Commission scolaire des Navigateurs

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

CC-17-18-016

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marcel Vézina et résolu :

D'AJOUTER le titre du point 2.3 – Aréna deux glaces (École Pointe-Lévy) et;

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil des commissaires
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2017
 - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire
- 1.8 Correspondance
- 1.9 Mot du président

2.0 Décisions

- 2.1 Marge de crédit auprès de Financement-Québec
- 2.2 Comité de répartition des ressources
- 2.3 Aréna deux glaces (École Pointe-Lévy)

3.0 Information

- 3.1 Protocole pour favoriser et maintenir des pratiques collaboratives avec les parents de nos élèves
- 3.2 Vidéo de la rentrée
- 3.3 Événement Hôtel-Dieu de Lévis
- 3.4 Rapport de la directrice générale
- 3.5 Travaux au centre administratif de Lévis
- 3.6 Politique de la réussite éducative
- 3.7 Suivi du conseil général de la FCSQ

4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents

5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des commissaires

6.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-017

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.5 Adoption du procès-verbal du conseil des commissaires

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 août 2017

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 22 août 2017 a été transmis à tous les membres du conseil des commissaires le 22 septembre 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 22 août 2017 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.2 Suivi au procès-verbal

1.6 Interventions du public et période de questions

Nomination de M. Marc André Smith, directeur de l'École de l'Envol, par l'Association québécoise du personnel de direction des écoles (l'AQPDE) pour participer à une mission Québec-France.

Un suivi sur ce point sera fait en octobre.

2.3 École de l'Envol – Complexe aquatique multifonctionnel – Protocole d'entente

Le protocole a été signé.

1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

1.7 Interventions ou rapport des élèves de la commission scolaire

Aucune intervention.

1.8 Correspondance

Aucune correspondance.

1.9 Mot du président

Monsieur Jérôme Demers, président, présente son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires et donne de l'information.

2.0 DÉCISIONS

Les points 2.1 – Marge de crédit auprès de Financement-Québec et 2.2 – Comité de répartition des ressources seront présentés après le point 3.2 – Vidéo de la rentrée.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

3.0 INFORMATION

3.1 Protocole pour favoriser et maintenir des pratiques collaboratives avec les parents de nos élèves

Madame Martine Sénéchal, directrice adjointe, aux Services éducatifs, et Mme Manon Robitaille, coordonnatrice aux Services des ressources humaines, présentent le protocole pour favoriser et maintenir des pratiques collaboratives avec les parents de nos élèves. Les membres du conseil des commissaires souhaitent recevoir une copie de ce protocole lorsqu'il sera final.

3.2 Vidéo de la rentrée

Madame Esther Lemieux, directrice générale, présente la vidéo de la rentrée à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

Le point 3.3 – Événement Hôtel-Dieu de Lévis sera présenté après le point 2.2 – Comité de répartition des ressources.

2.0 DÉCISIONS

2.1 Marge de crédit auprès de Financement-Québec

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs désire contracter des emprunts par marge de crédit auprès du ministère des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

ATTENDU qu'il est opportun d'autoriser ces emprunts et d'en approuver les modalités;

ATTENDU que la Commission scolaire des Navigateurs a obtenu toutes les autorisations requises pour effectuer les emprunts prévus à la présente résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Légaré et résolu :

QUE la Commission scolaire des Navigateurs soit autorisée à mettre en place une ou des marges de crédit auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et à conclure, à cette fin une ou des conventions de marge de crédit, le tout aux conditions suivantes :

- a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts par marge de crédit sera déterminé conformément à l'article 4 de la convention de marge de crédit à intervenir, le tout en conformité au décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001, modifié par les décrets numéro 1057-2013 du 23 octobre 2013 et numéro 1152-2015, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
- b) le montant du solde des emprunts par marge de crédit ne devra, en aucun temps, excéder le montant autorisé de temps à autre par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

QU'aux fins de déterminer le montant des emprunts auquel réfère le paragraphe 1b), il ne soit tenu compte que du solde des emprunts en cours et non encore remboursé;

QU'aux fins de constater chaque emprunt ou remboursement de capital ou d'intérêt effectué aux termes de chaque marge de crédit, la Commission scolaire des Navigateurs soit autorisée à remettre au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, une confirmation de transaction;

CC-17-18-018

SRF

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

QUE le président ou le directeur des Services des ressources financières de la Commission scolaire des Navigateurs, soit autorisé, au nom de la Commission scolaire des Navigateurs, à signer toute convention de marge de crédit et toute confirmation de transaction aux fins de constater chaque emprunt par marge de crédit ou tout remboursement d'emprunt sur ces marges, à y consentir à tout ajout ou modification non substantiellement incompatible avec les dispositions des présentes et à poser tous les actes et à signer tous les documents nécessaires ou utiles aux fins des emprunts par marge de crédit;

QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins.

ADOPTÉE à l'unanimité

CC-17-18-019

DG

2.2 Comité de répartition des ressources

ATTENDU la réalisation des états financiers au 30 juin 2017, on constate qu'il y aura au budget 2017-2018 une disponibilité d'environ 300 000 \$;

ATTENDU les rencontres et discussions avec le comité de répartition des ressources;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Rollier et résolu :

DE rendre disponible le montant de 300 000 \$ aux fins de la réussite éducative des élèves du secondaire.

ADOPTÉE à l'unanimité

Le point 2.3 – Aréna deux glaces (École Pointe-Lévy) sera présenté après le point 4.0 – Rapports des comités.

3.0 INFORMATION

Le point 3.1 – Protocole pour favoriser et maintenir des pratiques collaboratives avec les parents de nos élèves et le point 3.2 – Vidéo de la rentrée ont été présentés après le point 1.9 – Mot du président.

3.3 Événement Hôtel-Dieu de Lévis

Monsieur Jérôme Demers, président, donne de l'information concernant l'événement de l'Hôtel-Dieu de Lévis à l'ensemble des membres du conseil des commissaires. Il fait un rappel aux membres du conseil des commissaires concernant leur présence à l'activité-bénéfice pour la Campagne Destination Santé de la CSDN du 17 octobre prochain à 17 h au Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau.

3.4 Rapport de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, dépose son rapport à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

Le point 3.5 – Travaux au centre administratif de Lévis sera présenté après le point 4.0 – Rapports des comités.

3.6 Politique de la réussite éducative

Ce point est reporté à une prochaine séance.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

3.7 Suivi du conseil général de la FCSQ

Monsieur Jérôme Demers, président, verra à transmettre de l'information à l'ensemble des membres du conseil des commissaires, en suivi du conseil général de la FCSQ du 25 août dernier.

4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

4.1 Comité exécutif

Monsieur Richard Légaré, vice-président du comité exécutif, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires des décisions prises lors de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 septembre 2017.

4.2 Comité de vérification

Monsieur Jérôme Demers, président du comité de vérification, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la première réunion prévue le 31 octobre sera reporté.

4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Madame Catherine Nadeau, présidente du comité de gouvernance et d'éthique informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la première réunion se tiendra le 14 novembre prochain.

4.4 Comité des ressources humaines

Monsieur Jean-François Labbé, président du comité des ressources humaines informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la première réunion se tiendra le 10 octobre prochain.

4.5 Comité CCSÉHDAA

Mme Catherine Rollier, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que l'assemblée générale annuelle du comité CCSÉHDAA se tiendra le 11 octobre prochain, au centre administratif de Saint-Romuald.

4.6 Comité de parents

Madame Dominique Cormier, commissaire-parent, informe l'ensemble des membres du conseil des commissaires que la première réunion se tiendra le 16 octobre prochain.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Il est 21 h 27.

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

Il est 21 h 32.

Monsieur Marcel Vézina quitte, il est 21 h 32.

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

CC-17-18-020

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 2.3 – Aréna deux glaces et du point 3.5 – Travaux au centre administratif de Lévis.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 21 h 32.

CC-17-18-021

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Dominique Cormier et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 22 h 27.

5.0 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Questions et messages des commissaires

Quelques commissaires posent des questions et transmettent de l'information à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

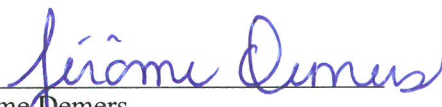
CC-17-18-022

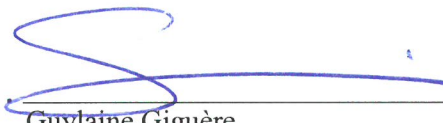
6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 22 h 27.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jérôme Demers
Président


Guylaine Giguère
Secrétaire générale